

DÉCISION

N°: 2023-217

Exécutoire le : - 8 JAN, 2024 Publiée / Notifiée le : - 8 JAN, 2024

Visée le : 8 - DEC. 2023

COMMANDE PUBLIQUE

Marché n°22047

Etude d'urbanisme pré-opérationnel Boissy Sud-commune de Viviers-du-Lac

Avenant n° 1

Le Président de Grand Lac.

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 5211-10,
- Vu les délibérations en date du 28 juillet 2020, du 23 mars 2021, du 21 juin 2021 et du 21 mars 2023 portant délégations du Conseil communautaire au Président de Grand Lac,
- Vu l'arrêté n°2020-33 portant délégation de fonction et de signature à M. Yves Mercier, 13ème vice-président de Grand Lac en charge de la commande publique,
- Vu le code de la commande publique,

Considérant la consultation lancée sous la forme d'une procédure adaptée, Considérant la notification de la tranche ferme effectuée le 14/11/2022 au groupement d'entreprises MODAAL (mandataire du groupement, Le sens du Paysage, VIZEA et VRD'Idées Ingénierie.

DÉCIDE:

ARTICLE 1: AVENANT

Les études engagées dans le cadre de l'avancement de la mission ont nécessité des temps de réflexions, de consolidations et de décisions supplémentaires de la part de la maîtrise d'ouvrage et de la commune.

En accord avec les CCTP, DPGF et CCAP du marché, il apparait aujourd'hui nécessaire de revoir les délais d'exécution du marché selon les modalités suivantes :

- tranche ferme Etude Pré-Opérationnelle : 20 mois
- tranche optionnelle n° 1 Outils de suivi d'évaluation du projet : 16 mois.

Il n'a aucune incidence financière.

ARTICLE 2: NOTIFICATIONS

Une copie de la présente sera adressée à 🕆

- M. le Préfet de la Savoie,
- M. le Receveur,
- Le groupement d'entreprises attributaire

Cette décision, une fois exécutoire, pourra être contestée :

 Par la voie du recours gracieux, dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par lettre adressée à Grand Lac, le silence gardé pendant deux mois valant rejet. 2. Par la voie du recours contentieux dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par introduction d'un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble, Place de Verdun.

Aix-les-Bains,

Le 13^{ème} Vice-Président délégué à la commande publique Yves MERCIER

Signé électroniquement par Yves MERCIER

le 30/11/2023 09:45 14



Marché n°22047

Etude d'urbanisme pré-opérationnel Boissy Sud – commune de Viviers-du-Lac

AVENANT N°1

ENTRE:

Grand Lac - Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget domiciliée 1500, Boulevard Lepic – BP 610 – 73106 AIX-LES-BAINS, représentée par son vice-président en charge de la commande publique, Monsieur Yves MERCIER, dûment habilité par délibérations du Conseil communautaire en date du 28 juillet 2020, 23 mars 2021 et du 22 juin 2021 et arrêté du 27 juillet 2020,

D'UNE PART,

<u>ET</u>

Le groupement conjoint composé des titulaires suivants :

- MODAAL, représenté par M. Yann MILTON et domicilié 25 rue Saint-Michel, 69007 Lyon 7^{ème} – MANDATAIRE du groupement ;
- Le Sens du Paysage, représenté par M. Antoine D'ARGENTRE et domicilié 14 chemin des Mermet, 73100 Aix-les-Bains ;
- VIZEA, représenté par Mme Céline LAGANE BOSQUE et domicilié 59 avenue Augustin Dumont, 92240 Malakoff;
- VRD'Idées Ingénierie, représenté par M. Stanislas PETITDEMANGE et domicilié 60 chemin du Cuinet, 73190 Curienne,

D'AUTRE PART,

ARTICLE 1 - OBJET DU MARCHE

Par marché de services relatif à l'élaboration de l'étude d'urbanisme pré-opérationnel Boissy Sud – commune de Viviers-du-Lac, Grand Lac a confié au groupement précité l'élaboration du plan de composition urbaine, paysagère et écologique pour l'urbanisation de ce nouveau secteur.

Le présent marché a pour objet l'exécution des prestations par tranche suivantes :

- Tranche ferme Etude Pré-Opérationnelle 50 875 € HT
 - notifiée le 14/11/2022.
 - démarrée par ordre de service n°1 du 07/12/2022,
 - durée d'exécution de 10 mois.
- Tranche optionnelle n° 1 Outils de suivi d'évaluation du projet 5 500 € HT
 - affermie le 13/03/2023.
 - durée d'exécution de 3 mois.
- Tranche optionnelle n° 2 Etude de préfaisabilité géothermique et scénarios ENR 14000 € HT
 - affermie le 05/12/2022.
 - durée d'exécution de 3 mois.
- Prestation sur bon de commande réunions supplémentaires dans la limite de 8 000 € HT
 - notifiée le 14/11/2022.

ARTICLE 2 - OBJET DE L'AVENANT

Les études engagées dans le cadre de l'avancement de la mission ont nécessité des temps de réflexions, de consolidations et de décisions supplémentaires de la part de la maîtrise d'ouvrage et de la commune.

En accord avec les CCTP, DPGF et CCAP du marché, il apparait aujourd'hui nécessaire de revoir les délais d'exécution du marché selon les modalités suivantes :

- tranche ferme Etude Pré-Opérationnelle : 20 mois
- tranche optionnelle n° 1 Outils de suivi d'évaluation du projet : 16 mois.

<u>ARTICLE 3</u> – <u>IMPACT FINANCIER</u>

Le présent acte modificatif n'a pas d'incidence financière sur le montant du marché.

ARTICLE 4 - RESPECT DU MARCHE INITIAL

Toutes les autres clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Fait en un exemplaire,	
Pour Grand Lac:	
	À Aix-les-Bains, le
	Signature
Pour le groupement, le mandataire MODAAL :	
· our is groupement, to manual and its series is	
	A le
	Signature

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Décision 2023-217 : Marché 22047- Etude Urbanisme Boissy sud au Vivier Avenant 1 de prolongation de délais

Date de transmission de l'acte :

06/12/2023

Date de réception de l'accusé de

06/12/2023

réception:

Numéro de l'acte :

dec543 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte

073-200068674-20231130-dec543-AI

Date de décision :

30/11/2023

Acte transmis par :

ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte :

Actes individuels

Matière de l'acte

1. Commande Publique

1.1. Marchés publics1.1.1. Délibérations

1.1.1.4. Délibérations relatives aux avenants et marchés complémentaires

